



Commune de Montanaire

BUREAU DU CONSEIL

Montanaire, le 21 janvier 2013

**Convocation à la séance du conseil communal,
le MARDI 5 FÉVRIER 2013 À 20H00
à la salle du conseil du collège primaire à Thierrens**

Ordre du jour :

1. Appel
2. Assermentation
3. Acceptation PV du 28.11.2012
4. Communication du bureau
5. Préavis 01/2013 – Arrêté d'imposition
6. Préavis 02/2013 – Budget
7. Préavis 03/2013 – Autorisations générales pour la législature 2013-2016
8. Nomination des délégués et des commissions
9. Présentation ASIRE (Association scolaire intercommunale région Echallens)
10. Communication de la Municipalité
11. Divers

Rappel : les personnes qui ne pourraient pas être présentes à la séance sont tenues de s'excuser, soit par e_mail : greffe@montanaire.ch, soit par téléphone au bureau du greffe 021 905 09 30. (ces coordonnées sont provisoires)

Le Président

La secrétaire

Les séances du conseil communal sont ouvertes au public.

Annexes : Préavis municipaux, procès-verbal du 28.11.2012
Liste des membres
Règlement du conseil